

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 12 (1985)
Heft: 4

Artikel: Le jeu du hornuss : un sport national en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

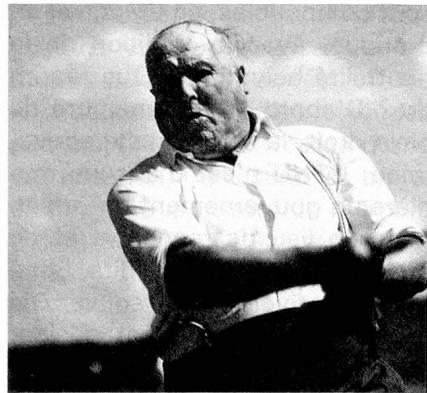
Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JEU DU HORNNUSS

**- UN SPORT
NATIONAL
EN SUISSE**



Le jeu comporte *deux équipes* de 16 à 18 hommes chacune; d'une part les batteurs, munis de longues perches, et d'autre part les descendreurs, avec leurs bardeaux. Les batteurs se postent derrière le *socle* qui fait office de tremplin, avec ses deux voies, l'une pour les droitiers et l'autre pour les gauchers. Les descendreurs se rendent sur le terrain de sport, tandis que les batteurs placent, l'un après l'autre, le *hornuss* (grosse noix ressemblant à un puck de hockey) sur l'avant du socle, à l'aide d'un peu de terre humide. Après quoi, le batteur brandit sa perche en un mouvement rotatif, puis frappe le *hornuss* avec la *träf* (morceau de bois dur fixé à l'extrémité de la perche), afin de le propulser aussi loin que possible à travers le terrain de jeu. Le coup du batteur porte le nom de «*streich*». Le rôle des descendreurs est d'arrêter, au moyen de leur *bardeau*, le *hornuss*, avant qu'il ne touche terre. Si tel n'est pas le cas, l'équipe des descendreurs reçoit un «*Numero*». Les «*Numero*» tombés décident du rang et de la victoire des sociétés. Les 6 arbitres prennent note, à chaque coup joué, de la distance à laquelle le *hornuss* a touché le sol ou a été retenu par l'un des descendreurs, ce qui définit la classification des batteurs. Au terme du jeu, l'équipe gagnante est celle qui a obtenu le moins de points. S'il y a égalité, c'est la plus grande distance totale effectuée par les batteurs qui tranche. ●